

Comment distinguer les homonymes « es », « est », « ai » de « et » ?

Il ne faut pas confondre les homonymes « es », « ai », « est » et « et » qui se prononcent de la même façon.

- Le mot « es » est le verbe ou l'auxiliaire « être », conjugué au présent de l'indicatif à la deuxième personne du singulier « tu ». On peut le remplacer par « étais ».
- Le mot « est » est le verbe ou l'auxiliaire « être », conjugué au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier (Par exemple avec : « il », « on », etc.). On peut le remplacer par « était ».
- Le mot « ai » est le verbe ou l'auxiliaire « avoir », conjugué au présent de l'indicatif à la première personne du singulier « je » ou « j' ». On peut le remplacer par « avais ».
- Le mot « et » est une conjonction de coordination qui sert à relier deux mots ou deux phrases ensemble. On peut le remplacer par « ainsi que », « et puis », ou « et aussi ».

Exemples :

➤ On écrit : « Tu es très grand ».

C'est le verbe ou l'auxiliaire « être » conjugué avec « Tu ». On peut remplacer le mot « es » par « étais ».

On peut dire : « Tu étais très grand ».

➤ On écrit : « Julien est sage ».

C'est le verbe ou l'auxiliaire « être » conjugué à la 3^e personne du singulier. On peut remplacer le mot « est » par « était ».

On peut dire : « Julien était sage ».

➤ On écrit : « J'ai vingt ans ! ».

C'est le verbe ou l'auxiliaire « avoir » conjugué avec « j' ». On peut remplacer le mot « ai » par « avais ».

On peut dire : « J'avais vingt ans ».

➤ On écrit : « Vincent et Mélanie sont allés à la piscine ».

C'est une conjonction de coordination. On peut remplacer le mot « et » par « ainsi que ».

On peut dire, « Vincent ainsi que Mélanie sont allés à la piscine ».